25 Hemicuda Rally

www.hemicuda.be
www.autostal-atlantic.be

A&D TRUCKS & TRAILERS • OPBOUW

VAS VLAAMSE AUTOSPORTFEDERATIE www.vas.be

CORBEAU

FIRC.BE INTERNATIONAL Flanders rally challenge tarmac rallying in Belgium

17-18 | 10 | 2026

Koekelare



Rallycentrum & Servicepark
Terrein Bouwmaterialen
N.V. Willaert - Koekelare
Regroup Casino Silt Middelkerke
Regroup Centrum Merkem

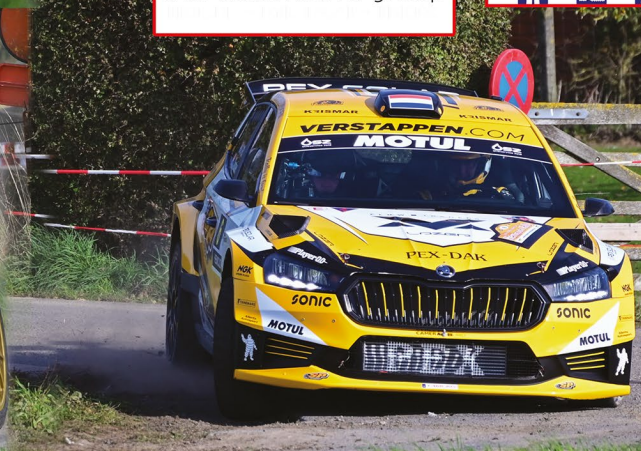
GEODYNAMICS INNOVATION ON THE MOVE

GTV STAY CONNECTED

DDV ddv automotive group

COMTEX





immo LIEVENS
www.immolievens.be
0472/52 80 20

Bouwmaterialen - Beton
Grondwerken
Vloeren en faiencen
n.v. WILLAERT
Oostmeetstraat 100
8680 Koekelare
Tel. 051 58 80 65
051 58 03 81
Fax 051 58 01 96
info@willaert-bouw.be
www.willaert-bouw.be
BTW BE 0419 679 606

TRAPPEN VERSCHAEVE
HOUT - METAAL- INOX

yprauto
Groot, klein, sportief...
Bij Yprauto, zijn we competitief!
Spanjestraat 58G - 8840 Oostnieuwkerke
info@yprauto.be - T. 051/815.816 - M. 0475/25.23.90

foto's David / Rallylovers.be

Extrait du règlement
25e Hemicuda Rally - Koekelare
17 et 18 octobre 2026

Le présent document reprend les principaux articles du règlement particulier (en néerlandais). En cas de discussion ou de litige, le texte néerlandais fait foi.

PROGRAMME

1. DATE D'OUVERTURE DES ENGAGEMENTS
 1 septembre 2026.

2. DATE DE CLÔTURE DES ENGAGEMENTS
 9 octobre 2026, 23:59 h.

3. REMISE DU ROAD BOOK
 - 10 octobre 2026
 La version numérique du road book sera envoyée aux copilotes des équipages étrangers
 - 17 octobre 2026, retrait du road book imprimé à partir de 08:00 h
 Taverne Monroe – Kerkstraat 10 - 8680 Koekelare

4. DATE LIMITE POUR LES INFORMATIONS DU COPILOTE
 17 octobre 2026, lors des vérifications administratives.

5. DATE DES RECONNAISSANCES
 17 octobre 2026: entre 08:00 et 15:00 h pour l'ES Middelkerke.
 entre 08:00 et 16:00 h pour l'ES Kortemark, ES Houthulst et ES Koekelare.

6. VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES
 17 octobre 2026.
 L'horaire individuel des vérifications administratives sera publié par additif sur le tableau d'affichage numérique.
 Taverne Monroe – Kerkstraat 10 - 8680 Koekelare

7. VÉRIFICATIONS TECHNIQUES
 17 octobre 2026.
 L'horaire des vérifications techniques sera publié par additif sur le tableau d'affichage numérique.
 Bouwmaterialen Willaert - Atlasstraat - 8680 Koekelare

8. PUBLICATION DE LA LISTE DE DÉPART ET DES HEURES DE DÉPART CH-0 POUR L'ÉTAPE 1
 17 octobre 2026 - 15:30 h.
 DNB on www.hemicuda.be et on Sportity.

9. PUBLICATION DE LA LISTE DE DÉPART POUR L'ÉTAPE 2
 17 octobre 2026 - 22:30 h.
 DNB on www.hemicuda.be et on Sportity.

10. PUBLICATION DU CLASSEMENT PROVISOIRE
 18 octobre 2026 - 30 minutes après l'arrivée de la dernière voiture (+/- 19:00 h).

REGLEMENT PARTICULIER

RÈGLEMENT PARTICULIER

1. DESCRIPTION

1.1 Lieu et date de l'épreuve
Nom : 25e Hemicuda Rally
Lieu : Koekelare, Belgium
Date : 17 & 18 octobre 2026
Épreuves spéciales dans les communes de Middelkerke, Koekelare, Kortemark et Houthulst.

Par rapport à 2025, toutes les épreuves spéciales sont identiques. La principale différence est que, le samedi, l'ES de Middelkerke sera disputée deux fois.

1.2 Championnats pour lesquels le rallye compte
- Championnat des rallyes de Flandre - (www.vas.be)
- Championnat du club 2026 of Autostal Atlantic.
- Flanders International Rally Challenge 2026 – (www.firc.be)

1.3 Emplacement de la direction de course
Caserne des pompiers Koekelare - Oostmeetstraat 36 - 8680 Koekelare.

1.4 Emplacement du départ et de l'arrivée du rallye
Podium - Bouwmaterialen Willaert – Atlasstraat - 8680 Koekelare

1.5 Emplacement du parc fermé
À définir - 8680 Koekelare.

1.6 Emplacement du parc d'assistance
Bouwmaterialen Willaert - Oostmeetstraat 100 - 8680 Koekelare - (entrée par l'Atlasstraat)

1.7 Emplacement du parc à remorques
Parking 1 & 2 – Steenstraat 100 – 8610 Kortemark

1.8 Revêtement routier
Asphalte 100 %

1.9 Distances du rallye
Distance totale du rallye: 332,54 km (206,6 miles)
Nombre d'épreuves spéciales: 11 - (samedi 2x 1 ES + dimanche 3x 3 SS)
Distance totale des épreuves spéciales: 117,99 km (73,3 miles).

2. ORGANISATION

2.1 Nom de l'organisateur
Autostal Hemicuda vzw

2.2 Adresse
Dronckaertstraat 586 - B-8930 Lauwe.
info@hemicuda.be - www.hemicuda.be

2.3 Comité d'organisation

Président	Jan Verschaeve
Vice-président	Marc Vandemoortele
Secrétaire	Guy Desmet
Membres	Kurt Callewaert - Geert Delplancke - Glenn Deschuymere - Kevin Despriet - Karel Destorme – Joan De Volder - Gunther De Wispelaere - Geert Felhoen - Philippe Ghistelinck - Kjell Hofkens - Frederik Vancraeynest – Louise Vancraeynest - Bjorn Verschaeve - Steve Verschaeve.

2.4 Commissaires sportifs

Président	Peter Rambour	138
Membres:	Yvo Annemans	101
	Filip Dewulf	139

Commissaires techniques

Responsable des commissaires techniques	Jean Preda	264
Membres:	Pieter Baele	262
	Wim Baele	240
	Steve Callens	518
	Bjorn Debruyne	507
	Marc De Meyer	517
	Sarah Lammens	111
	Bart Sagaert	267
	Claude Vandemeulebroucke	242
	Kris Vanmoerbeke	218

2.5 Officiels principaux

Directeur de course	Jan Verschaeve	2026/035
Directeur de course adjoint	Gunther De Wispelaere	2026/346
	Freddy Hindryckx	2026/150
Secrétaire de l'épreuve	Joan De Volder	2026/216
Responsable de la sécurité	Marc Vandemoortele	2026/161
Responsable des relations avec les concurrents	Marc Maesen	2026/048
	Christof Seynaeve	2026/053
Juge de fait	Geert Felhoen	2026/444
Bureau de calcul	Karel Destorme	
Médecin de l'épreuve	À définir - (Services assurés par Medical Team RED)	
Équipe médicale	Medical Team RED vzw	
	Rode Kruis Vlaanderen vzw	
Attaché de presse	Geert Felhoen	
Chronométrage	PAK West-Vlaanderen	
Commissaires de route	AC Dadizele, Autoclub Seagull, Automobielclub Staden, Autostal Groeninghe, Team Bassin Roeselare, Koninklijke Automobielclub Midden-Vlaanderen, Scuderia Vervica, Superstage, Tieltse Automobielclub..	

3. ENGAGEMENTS

3.1 Ouverture et clôture des engagements
Date d'ouverture des engagements: 1 septembre 2026
Date de clôture des engagements: 9 octobre 2026
Date limite pour les informations des copilotes: 17 octobre 2026

3.2 Procédure d'engagement
Toute personne souhaitant participer au 25e Hemicuda Rally doit compléter dûment le formulaire d'engagement: www.hemicuda.be

3.3 Nombre de concurrents et de voitures admis
Un maximum de 150 équipages sera accepté.

Toutes les voitures doivent être assurées pour la circulation routière et immatriculées pour circuler sur la voie publique.

3.4 Droits d'engagement
Les droits d'engagement pour les équipages étrangers titulaires d'une licence de sport automobile délivrée dans leur pays s'élèvent à **650 EUR.**
Les droits d'engagement doivent être versés sur le compte bancaire avant le 11 octobre 2026.

Compte bancaire IBAN BE05 7370 7544 0175
BIC KREDBEBBXXX
Titulaire du compte Autostal Hemicuda vzw
Communication Hemicuda Rally 2026 + nom du pilote

Les droits d'engagement des équipages étrangers comprennent :
- Assurance, droits d'engagement, contribution aux commissaires, road book, autocollant d'accès à l'assistance, emplacement d'assistance, plaques de rallye, numéros de portière et coupes pour les vainqueurs de classe et du classement général.
- 5 billets spectateurs donnant accès à toutes les épreuves spéciales
- Carte spectateurs avec les épreuves spéciales
- 2 bons-repas, à utiliser le samedi 17th ou dimanche 18 octobre au Café Monroe.

Les équipages ne seront considérés comme engagés à l'épreuve qu'après réception du paiement.

4. ASSURANCE

4.1 Description de la couverture d'assurance
L'assurance souscrite par l'organisateur garantit la responsabilité civile du concurrent envers les tiers, conformément à la loi belge du 21 novembre 1989.

Pour les concurrents, la couverture d'assurance prend effet au moment du départ et cesse à la fin du rallye ou au moment de l'abandon, de l'exclusion ou de la disqualification.

5. PUBLICITÉ

5.1 Publicité de l'organisateur
Les documents et la publicité de l'organisateur seront disponibles lors des vérifications administratives :
- Numéros de compétition
- Plaques de rallye
- Publicité obligatoire

6. NUMÉROS D'IDENTIFICATION

6.1 Plaques de rallye
Le comité d'organisation fournira à chaque équipage un jeu de plaques de rallye.

6.2 Numéros de compétition
Le comité d'organisation fournira à chaque équipage un jeu de numéros de compétition. Les numéros de compétition, les plaques de rallye et la publicité doivent être apposés sur la voiture avant les vérifications techniques.

7. PNEUS

Les pneus « slicks » sont interdits.

8. ASSISTANCE

8.1 L'assistance est uniquement autorisée dans le parc d'assistance central chez Bouwmaterialen Willaert. Une zone d'assistance déportée est prévue le samedi 17 octobre entre l'ES Middelkerke 1 et l'ES Middelkerke 2.

9. ESSAIS

Les essais sont interdits

10. RECONNAISSANCES

10.1 Programme

Les reconnaissances sont autorisées le samedi 17 octobre 2026 de 08 h 00 à 15 h 00 pour l'ES Middelkerke et de 08 h 00 à 16 h 00 pour toutes les autres épreuves spéciales. Deux passages au maximum par épreuve spéciale sont autorisés, dans le respect du code de la route et des limitations de vitesse (70 km/h sur les épreuves spéciales).

11. VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES

11.1 Tous les équipages doivent être présents aux vérifications administratives, conformément au programme du rallye. Un horaire individuel sera publié par additif. Les documents suivants seront contrôlés :
- licences de sport automobile
- permis de conduire
- carte d'identité ou passeport

12. VÉRIFICATIONS TECHNIQUES

Toutes les voitures participant au rallye doivent être présentes aux vérifications techniques conformément au programme du rallye. Un horaire individuel sera publié par additif.

Les équipages doivent remettre une photocopie des documents suivants lors des vérifications techniques :
- attestation d'assurance du véhicule
- certificat de contrôle technique
- certificat d'immatriculation du véhicule

13. DÉPART DU RALLYE

13.1 Heure officielle

DCF-77 – Frankfurt

14. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

14.1 Procédure de départ des épreuves spéciales

Lorsque la voiture arrive sur la ligne de départ, l'avant du véhicule doit être positionné derrière une barre placée par le commissaire afin de matérialiser la position exacte de départ. Une minute avant l'heure de départ, mais seulement après l'immobilisation de la voiture dans sa position exacte, le commissaire retire la barre et l'équipage se réfère au compte à rebours automatique.

Toute voiture qui ne démarre pas de la ligne de départ dans les 20 secondes suivant le signal de départ sera considérée comme ayant abandonné et sera immédiatement déplacée vers un endroit sûr.

14.2 Le pointage en avance est autorisé aux TC 2A, 2B et 11B.

14.3 Utilisation des drapeaux

Lorsqu'un drapeau rouge est présenté, le pilote doit immédiatement réduire sa vitesse, maintenir cette vitesse réduite jusqu'à la fin de l'épreuve spéciale et suivre les instructions des commissaires ou des conducteurs des véhicules d'intervention. Le non-respect de cette règle entraînera une pénalité laissée à l'appréciation des commissaires sportifs.

Un temps forfaitaire sera attribué pour l'épreuve spéciale à tout équipage auquel le drapeau rouge a été présenté.

14.4 Règles de circulation
Pendant tout le rallye, sur les secteurs de liaison, les équipages doivent respecter strictement le code de la route belge.

14.5 Comportement en cas d'accident
En cas d'accident, même uniquement matériel, le ou les pilotes engagés ont l'obligation absolue d'établir une déclaration écrite à l'attention du directeur de course (voir la page de déclaration à la fin du road book).

14.6 Chaque voiture concurrente doit être équipée d'un panneau « OK / SOS » ainsi que d'un triangle rouge réfléchissant.

Si une voiture s'arrête dans une épreuve spéciale, un membre de l'équipage doit placer le triangle rouge de manière clairement visible, du même côté de la route que la voiture et au moins 50 mètres avant celle-ci, afin d'avertir les pilotes suivants, même si la voiture se trouve hors de la route.
Si une voiture est immobilisée dans une épreuve spéciale, le panneau « OK » doit être présenté le plus rapidement possible à toutes les voitures suivantes. Si une assistance est nécessaire, le panneau « SOS » doit être clairement visible pour les autres équipages.

Tout équipage doit s'arrêter et porter assistance lorsqu'il aperçoit, dans une ES, une voiture présentant le panneau SOS ou ne présentant aucun panneau. Les équipages qui ne s'arrêtent pas seront signalés aux commissaires sportifs.

Nouveau départ après abandon :
- Un équipage qui n'a pas terminé une section ou qui a dépassé le retard maximal autorisé peut reprendre le rallye au départ de la section suivante.
- Un seul nouveau départ au maximum est autorisé par étape.
- Après avoir été informé de l'intention de l'équipage de reprendre le départ, le directeur de course indiquera à l'équipage la procédure à suivre.
- Pour chaque ES manquée, une pénalité de 10 minutes sera ajoutée au meilleur temps de la classe.

15. PARC D'ASSISTANCE

15.1 Emplacement
Bouwmaterialen Willaert - Oostmeestraat 100 - 8680 Koekelare - (entrée via Atlasstraat).

15.2 Heures d'accès au parc d'assistance :
samedi 17 octobre de 12:00 h à partir de
dimanche 18 octobre de 07:00 h à partir de

L'organisateur remettra à chaque concurrent une carte d'accès à l'assistance. Un maximum d'un véhicule d'assistance par équipage est autorisé dans le parc d'assistance.

L'utilisation d'une bâche de sol est obligatoire lors de toute intervention sur la voiture.

15.3 Assistance déportée, samedi soir :
Koning Ridderdijk – 8434 Middelkerke – (entrée via Strandlaan).

Les véhicules d'assistance peuvent entrer dans la zone d'assistance déportée au maximum 30 minutes avant l'heure théorique de début de l'assistance de leur équipage.

16. REMISE DES PRIX

16.1 Proclamation
18 octobre 2026 - 20:00 h.
Podium - Bouwmaterialen Willaert - Oostmeetstraat 100 - 8680 Koekelare

16.2 Coupes
Classement général Historic : pilotes et copilotes classés 1ers, 2es et 3es au général.
Classement général Modern : pilotes et copilotes classés 1ers, 2es et 3es au général.
Classes : coupe pour le pilote et le copilote classés 1ers
FRC : pilote et copilote classés 1ers au général

17. Autres dispositions

- Le levage ou le remorquage de la voiture sur une ES entraînera l'exclusion de l'équipage.
- L'équipage sera exclu s'il se présente avec plus de 15 minutes de retard à un CH.
- Pendant la nuit du samedi au dimanche, l'accès au parc d'assistance sera fermé à clé. Il est donc déconseillé d'y dormir.
- Les remorques ne peuvent pas être stationnées dans le parc d'assistance. Un parking spécifique est prévu à cet effet. Il est toutefois conseillé de verrouiller et de sécuriser correctement les remorques.
- Le dimanche soir, toutes les voitures et tous les véhicules d'assistance doivent avoir quitté la zone d'assistance. Le parc d'assistance sera entièrement fermé à clé à 22 h 00.
- Tout feu ouvert, par exemple un barbecue, est interdit dans le parc d'assistance.
- Il est interdit d'effectuer des « donuts » dans le parc d'assistance ou le parc fermé. Une amende de 250 EUR sera appliquée, en plus des frais de réparation ou de remise en état du revêtement.
- Il est interdit d'effectuer délibérément des « donuts » sur les épreuves spéciales. Toute infraction sera signalée aux commissaires sportifs.

Ravitaillement

- Le ravitaillement est interdit à tout moment dans le parc d'assistance.
- Le ravitaillement est autorisé dans les stations-service commerciales situées le long de l'itinéraire du rallye.
- Seuls les véhicules ne pouvant pas être ravitaillés dans une station-service commerciale, par exemple en raison d'un raccord spécial, pourront être ravitaillés dans la « zone de ravitaillement ».
- Lors de l'inscription à l'épreuve, les participants doivent indiquer si leur véhicule peut être ravitaillé dans une station-service commerciale.
- Outre le pilote et le copilote, un seul mécanicien est autorisé dans la zone de ravitaillement. Le mécanicien doit porter son badge d'accès pour être admis dans la zone. Toute assistance est interdite dans la zone de ravitaillement. Immédiatement après le ravitaillement, le mécanicien doit quitter la zone.
- Le pilote et le copilote doivent quitter la voiture pendant le ravitaillement. L'utilisation d'un téléphone portable est interdite pendant le ravitaillement.
- Pénalité pour un ravitaillement effectué à un autre endroit : décision des commissaires sportifs.

Extincteur

- Tous les équipages doivent disposer d'un extincteur d'au moins 6 kg à leur emplacement **dans le parc d'assistance**. Cet extincteur **doit être présenté** par l'équipage **lors des vérifications techniques**.
- L'équipage sera exclu si l'extincteur est absent.
- À l'emplacement d'assistance, la position exacte de l'extincteur doit être indiquée au moyen d'un pictogramme.

Gestion des déchets

- Aucun conteneur à déchets ne sera disponible dans le parc d'assistance. Les équipages doivent emporter tous leurs déchets.

Chauffage des pneus

- Le chauffage des pneus, par exemple par slalom ou par freinages et accélérations appuyés, est interdit sur les liaisons ainsi que dans les zones entre le CH et le départ d'une ES. Aucune zone de chauffe des pneus n'est prévue.

Alcool

- La limite est fixée à 0,00 pour mille. Un contrôle sera effectué par un juge de fait.

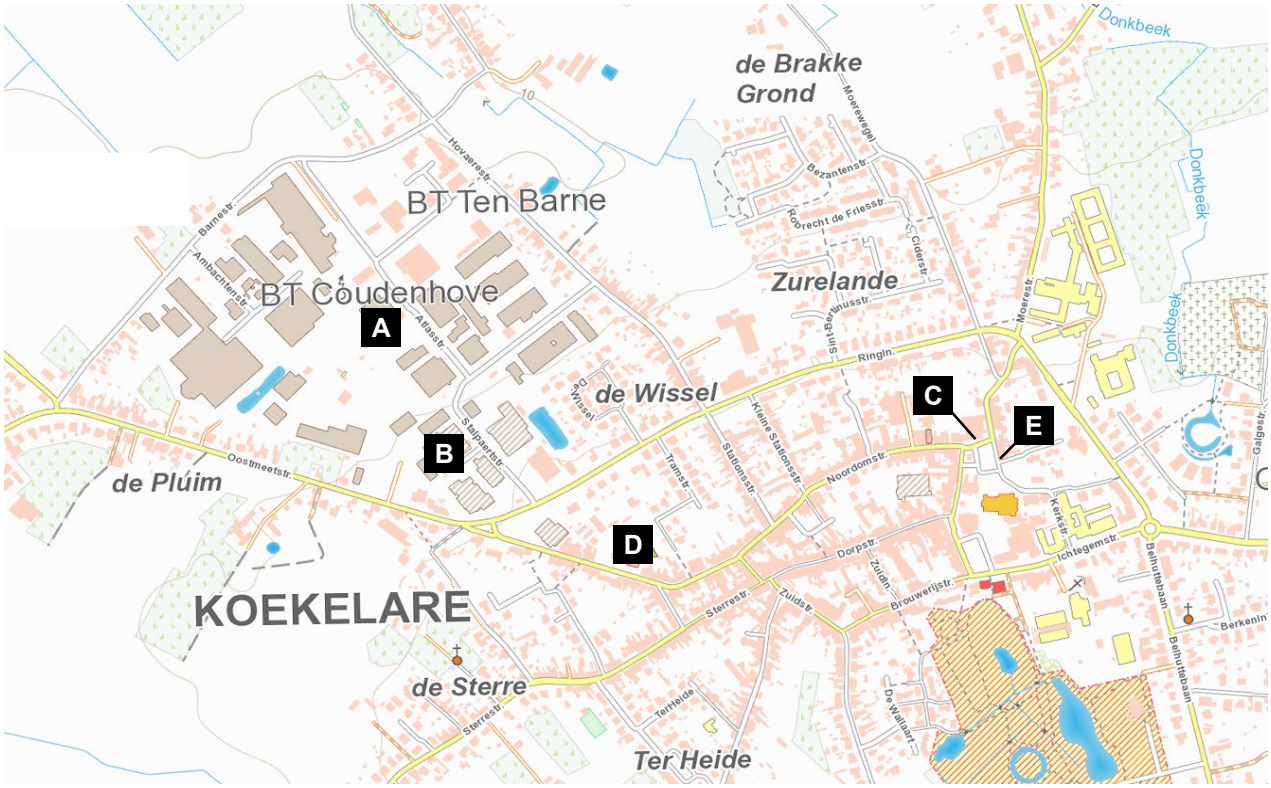
Annulation de l'épreuve / Non-participation

- Dans les deux cas, 90 % des droits d'engagement versés seront remboursés aux équipages.
- Aucun remboursement ne sera accordé après le début de l'épreuve.
- En cas de non-participation, les équipages doivent en informer le directeur de course avant l'épreuve.

Sportity

- Le tableau d'affichage numérique sera disponible dans l'application Sportity (mot de passe : **Hemicudarally**) et sur www.hemicuda.be.

Centre de Koekelare



A. Bouwmaterialen Willaert - Atlasstraat - Koekelare
- Scrutineering
- Parc d'assistance / Zone de regroupement / Podium / Remise des prix / Centre de presse

B. Station-service

C. Espace de conférence de presse
"De Balluchon" - Mardi, octobre 14th - 20:00 h

D. Direction de course / Dispatching
Caserne des pompiers de Koekelare - Oostmeetstraat 36 - Koekelare

E. Café Monroe – Kerkstraat 10 - Koekelare
- Administrative Checks
- Retrait du road book.

F. Parc Fermé
Emplacement à définir.

Hôtels

Pour les hôtels, chambres d'hôtes, maisons de week-end, campings, etc. : www.hemicuda.bewww.hemicuda.be

Liens touristiques

www.west-vlaanderen.be - www.dekust.org - www.middelkerke.be - www.koekelare.be - www.gistel.be - www.kortemark

Prévisions météorologiques
www.kustweerbericht.be

Hemicuda Rally 2026 - LEG 1 - *DRAFT* — **Saturday 17 October 2026**

TC	LOCATION	SS dist.	Liaison dist.	Total dist.	Target time	1st Car due	
0	Bouwmaterialen Willaert					16:07	Section 1
1	Middelkerke		11,50	11,50	00:20	16:27	
SS1	***Middelkerke-1***	***11,40***				***16:30***	
1A	Service **IN**		13,30	24,70	00:30	17:00	
	Service A				**00:20**		
1B	Service **OUT**		1,00	1,00	00:20	17:20	
1C	Middelkerke Casino SILT - Regroup **IN**		4,80	4,80	00:15	17:35	
1D	Middelkerke Casino SILT - Regroup **OUT**		0,10	0,10	01:17	18:52	
2	Middelkerke		7,70	7,70	00:15	19:07	Section 2
SS2	***Middelkerke-2***	***11,40***				***19:10***	
RZ 1	Refuel Koekelare		14,52				
	Distance to next refuel	(31,73)	(55,38)	(87,11)			
2A	Podium / Service **IN** (*)		0,40	26,32	00:40	19:50	
	Service B				**00:45**		
2B	Service **OUT** / Overnight Parc Fermé **IN** (*)		2,65	2,65		20:35	

Restart: All Cars in Parc Fermé before 18.10.2026 - 06:57 hrs
Sunrise: 08:15 / Sunset: 18:51
() Vroeger inklokken toegelaten / Early check-in allowed*

Saturday totals	**22,80**	**55,97**	**78,77**	v1: 03.05.2026

Hemicuda Rally 2026 - LEG 2 - *DRAFT* — **Sunday 18 October 2026**

TC	LOCATION	SS dist.	Liaison dist.	Total dist.	Target time	1st Car due	
2C	Overnight Parc Fermé **OUT**					07:57	Section 3
	Service B				**00:25**		
2D	Service **OUT**		1,60	1,60		08:22	
3	Kortemark		8,35	8,35	00:20	08:42	
SS3	***Kortemark 1***	***12,17***				***08:45***	
4	Houthulst		16,50	28,67	00:35	09:20	
SS4	***Houthulst 1***	***12,47***				***09:23***	
4A	Merkem Regroup **IN**		2,53	15,00	00:15	09:38	
4B	Merkem Regroup **OUT**		0,06	0,06	00:20	09:58	
5	Koekelare		21,77	21,77	00:30	10:28	Section 4
SS5	***Koekelare 1***	***7,09***				***10:31***	
RZ 2	Refuel Koekelare		1,52				
	Distance to next refuel	(31,73)	(51,6)	(83,33)			
5A	Podium / Service **IN**		0,40	9,01	00:15	10:46	
	Service C				**00:30**		
5B	Service **OUT** - Willaert Regroup **IN**		0,36	0,36		11:16	
5C	Willaert Regroup **OUT**		0,11	0,11	00:25	11:41	
6	Kortemark		8,35	8,35	00:20	12:01	Section 5
SS6	***Kortemark 2***	***12,17***				***12:04***	
7	Houthulst		16,50	28,67	00:35	12:39	
SS7	***Houthulst 2***	***12,47***				***12:42***	
7A	Merkem Regroup **IN**		2,53	15,00	00:15	12:57	
7B	Merkem Regroup **OUT**		0,06	0,06	00:20	13:17	
8	Koekelare		21,77	21,77	00:30	13:47	Section 6
SS8	***Koekelare 2***	***7,09***				***13:50***	
RZ 3	Refuel Koekelare		1,52				
	Distance to next refuel	(31,73)	(54,65)	(86,38)			
8A	Podium / Service **IN**		0,40	9,01	00:15	14:05	
	Service D				**00:30**		
8B	Service **OUT** - Willaert Regroup **IN**		0,36	0,36		14:35	
8C	Willaert Regroup **OUT**		0,11	0,11	00:25	15:00	
9	Kortemark		8,35	8,35	00:20	15:20	Section 7
SS9	***Kortemark 3***	***12,17***				***15:23***	
10	Houthulst		16,50	28,67	00:35	15:58	
SS10	***Houthulst 3***	***12,47***				***16:01***	
10A	Merkem Regroup **IN**		2,53	15,00	00:15	16:16	
10B	Merkem Regroup **OUT**		0,06	0,06	00:11	16:27	
11	Koekelare		21,77	21,77	00:30	16:57	Section 8
SS11	***Koekelare 3***	***7,09***				***17:00***	
11A	Podium		1,92	9,01	00:15	17:15	
11B	Parc Fermé **IN** (*)		2,65	2,65	00:15	17:30	

Sunrise: 08:15 / Sunset: 18:51
() Vroeger inklokken toegelaten / Early check-in allowed*

Sunday totals	**95,19**	**158,58**	**253,77**	v1: 03.05.2026

Enregistrement des équipements de protection individuelle - Pilote et copilote

Formulier T-028

Registratieformulier piloot 2025

15/08/2025

Veiligheidsuitrusting

Wedstrijd:

Startnummer:

Naam:

Vergunningsnummer:

Nationaliteit:

	Fabricant	Type	FIA norm	FIA homologatienummer
Helm Casque				
Hans system RFT				
Overall Combinaison				
Balaclava Cagoule				
Handschoenen Gants				
Ondergoed boven Haut de sous-vêtement				
Ondergoed onder Bas de sous-vêtement				
Sokken chaussettes				
Schoenen chaussures				

Handtekening